



**Discours circonstanciel de Son Excellence
le Général de Brigade Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA,
Président de la Transition, Président de la République,
Chef de l'État.**

**A l'occasion de la 6^{ème} Session de
l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement**

Nairobi, du 29 février au 1^{er} Mars

**Excellence Monsieur le Président de
la République du Kenya,**

**Excellence Mesdames, Messieurs les
Chefs d'État et de Gouvernement,**

**Excellence Monsieur le Secrétaire
Général de l'Organisation des
Nations Unies,**

**Madame le Président de la 6^{ème}
Assemblée des Nations Unies pour
l'Environnement,**

**Madame la Directrice Exécutive du
Programme des Nations Unies pour
l'Environnement,**

Honorables Délégués ;

Mesdames, Messieurs ;

En prenant la parole devant cette auguste assemblée, je faillirais si je ne m'acquittais de l'agréable devoir d'exprimer ma gratitude à **Son Excellence le Président William RUTO, dont je loue la vision politique ainsi que l'engagement dans cette quête commune d'une meilleure humanité,** et au Peuple kényan pour la chaleur fraternelle de l'accueil réservé à la Délégation gabonaise.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

L'humanité fait face à une triple crise environnementale, à laquelle nous devons apporter des réponses fortes et collectives.

Les défis du climat, de la biodiversité et des pollutions, notamment par les plastiques, constituent à n'en point douter des atteintes graves au bien-être de nos populations et à la réalisation d'un développement durable.

Il me plait donc d'indiquer ici, pour confirmer l'engagement de mon pays le Gabon, que le gouvernement a adopté une ordonnance relative à la lutte contre les pollutions par les plastiques à usage unique, dont l'incidence est particulièrement dramatique pour les sols, les océans et le climat.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Depuis plus de 5 décennies le Gabon s'est engagé dans la recherche d'un modèle de développement vertueux, comme le montrent les étapes majeurs suivantes :

- la création d'un ministère de l'environnement au sortir de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement de 1972.
- l'adoption en 1993 de la première loi sur la protection de l'environnement, un an après la Conférence de de la Terre de Rio de Janeiro en 1992.
- la création de 13 parcs nationaux couvrant 11% du territoire en 2002 lors du Sommet Rio +10.
- la création, en 2017, d'un réseau de 20 parcs marins et réserves

aquatiques établis sur 26 % des eaux territoriales du Gabon et représentant 53.000 kilomètres carrés de superficie.

Fort de ce qui précède, le Gabon a atteint des résultats significatifs, avec une couverture forestière de 88% et 27 % de son territoire maritime protégé.

A cela, on peut ajouter un bilan carbone de plus de 100 millions de tonnes nettes de CO₂ séquestrées chaque année et la plus importante population d'éléphants de forêt d'Afrique.

A propos d'éléphants, l'Etat gabonais en assure la protection absolue depuis des décennies, et continuera de le faire.

Il n'en reste pas moins vrai que les éléphants constituent aujourd'hui un réel problème socio-politique et économique dans mon pays en tant que principal acteur du conflit Homme/Faune.

En effet, au cours de l'année 2023, nous avons déploré d'énormes dégâts dans les cultures des paysans gabonais et, surtout, une demi-douzaine de pertes en vies humaines.

Ces drames imposent un coût social, politique et économique élevé à l'Etat gabonais.

Je le répète : Nous continuerons d'assumer nos engagements environnementaux, mais pas au détriment du bien-être de notre population, ni pour plaire à ceux qui

sont, plus prompts à condamner qu'à accompagner nos Etats dans une mise en œuvre plus conséquente de ces mécanismes.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

A l'évidence, le comportement de prédateur égoïste face à la nature adopté depuis la révolution industrielle se retourne aujourd'hui contre l'homme et l'environnement.

Dès lors, nos résolutions ne peuvent continuer à être à géométrie variable. Il nous faut apporter plus de justice dans la gouvernance environnementale globale, créer les conditions pour la valorisation économique du capital naturel et faire preuve de solidarité face à l'impérieuse

nécessité de développement de l'Afrique.

J'exprime donc ici ma détermination à voir nos travaux déboucher sur des résolutions fermes pour la sauvegarde de notre planète.

C'est pourquoi, je voudrais saisir cette occasion pour lancer un appel à une action mondiale plus juste face à ces 3 crises.

N'attendons pas la litanie des malheurs ! Mobilisons-nous pour faire face ensemble aux défis de notre humanité menacée !

Je vous remercie.